



**AVIS PUBLIC – CONSULTATION ÉCRITE**  
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 193-4-2021**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:**

QUE le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 11 janvier 2021, le projet de règlement numéro 193-4-2021 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 193-2002 tel qu'amendé afin de diminuer les marges imposées en bordure d'une ligne de transport d'électricité à haute tension.

QU'en raison du décret d'état d'urgence sanitaire dû à la COVID-19, et tel que prévu aux arrêtés ministériels numéro 2020-049 & 2020-074, l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours:

QUE toute personne intéressée peut transmettre des commentaires ou observations par écrit relativement à ce projet de règlement durant la période de consultation prévue du 20 janvier 2021 au 4 février 2021 à 16h, selon une des méthodes suivantes :

- Par courriel, à : [info@municipalite.montcalm.qc.ca](mailto:info@municipalite.montcalm.qc.ca)
- Par la poste au : 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montcalm (Québec) J0T 2V0

QUE toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse, ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel, afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité au [www.municipalite.montcalm.qc.ca](http://www.municipalite.montcalm.qc.ca)

**DONNÉ à Montcalm ce 20<sup>e</sup> jour de janvier de l'an deux mille vingt et un.**

Michael Doyle  
Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Montcalm, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 18h00 le 20 janvier 2021 et en le faisant publier dans le journal l'Information du Nord, édition du 20 janvier 2021. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour de janvier 2021.

Michael Doyle  
Directeur général / Secrétaire-trésorier